



Conditions de circulation sur le réseau routier départemental jusqu'au mardi 8 février 2022

Amiens, le mardi 1^{er} février 2022

Secteur Picardie Maritime

RD 940 hors agglomération de Le Crotoy et Favières.

Travaux de mise en place de canalisations terminés le **28 janvier 2022**.

RD 940 hors agglomération de Ault.

Travaux de mise en place de fourreaux terminés le **31 janvier 2022**.

RD 53E hors agglomération de Neuville-au-Bois.

Travaux de réparation sur des fourreaux endommagés prévus du **3 janvier au 11 février 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end et jours fériés.

RD 192 hors agglomération de Nampont.

Travaux d'élagage prévus du **7 au 18 février 2022**.

Circulation interdite.

Déviations mises en place par les RD 12 et RD 175 via les communes de Nampont, Vron et Argoules.

RD 56 hors agglomération de Conteville, Domléger-Longvillers et Agenville.

Travaux de mise en place de réseau de télécommunication prévus du **17 janvier au 18 février 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end.

RD 928 en et hors agglomération de Martainneville et Saint-Maxent.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus du **17 janvier 2022 au 4 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end et jours fériés.

RD 190 en et hors agglomération de Martainneville.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus du **17 janvier 2022 jusqu'au 04 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores.

RD 936 hors agglomération de Ramburelles.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus jusqu'au **4 mars 2022**.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end et jours fériés.

RD 22 hors agglomération de Maisnières.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus jusqu'au **21 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

RD 22 hors agglomération de Tilloy-Floriville.

Travaux de mise en place de fourreaux pour le déploiement de la fibre prévus jusqu'au **21 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

RD 32 hors agglomération de Rue, Bernay-en-Ponthieu et Forest-Montiers.

Travaux de préparation de terrain pour des plantations de haies et d'arbres prévus jusqu'au **21 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD928 en agglomération de Abbeville.

Travaux d'aménagement de la véloroute prévus du **10 janvier 2022 jusqu'au 10 avril 2022.**

Mise en sens unique de la circulation du boulevard de la Portelette dans le sens de la Gare vers le Pont de la Femme Nue.

Déviations mise en place :

- pour les véhicules de moins de 3,9m et de moins de 3,5t en intramuros,

- pour les véhicules de plus de 3,9m et de plus de 3,5t par les RD 928, RD3, RD 925 et l'autoroute A28 et intramuros.

RD 3 hors agglomération de Mareuil-Caubert et Abbeville

Pose temporaire d'un barrage amphibien sur accotement prévue du **22 janvier au 15 avril 2022.**

Limitation de vitesse à 70 km/h.

RD 18 hors agglomération de Hornoy-le-Bourg

Travaux d'installation de poste source pour raccordement d'éoliennes du **17 novembre 2021 jusqu'au 10 novembre 2022.**

Limitation de vitesse à 50km/h.

RD 216 en agglomération de Longpré-Les-Corps-Saints.

Travaux de remplacement de réseau d'eaux usées du **23 août 2021 jusqu'à la fin des travaux.**

Circulation interdite.

Déviations mise en place par les RD 3, RD 901 et RD 53 via les communes de Fontaine-sur-Somme, Liercourt, Sorel, Airaines, Bettencourt-Rivière et Wanel.

Secteur Grand Amiénois

RD 60 hors agglomération de Hérissart.

Travaux de sondages pour le renouvellement de canalisations AEP terminés le **31 janvier 2022.**

RD 1 et 176 en agglomération de Thièvres.

Travaux d'aménagement de compteurs sectoriels terminés le **31 janvier 2022.**

RD 69 hors agglomération de Soues et Hangest-sur-Somme.

Organisation d'une battue de sangliers prévue le **2 février 2022.**

Circulation interrompue au droit l'événement.

Déviations mise en place par les RD 3, RD 95 et RD 936 via les communes de Hangest-sur-Somme, Crouy-Saint-Pierre et Soues.

RD 122 hors agglomération de Fouilloy et Hamelet.

Organisation du tournage d'un long métrage prévue le 3 février 2022.

Circulation interdite de 13h à 19h.

Déviations mises en place par les RD 42, RD 1029, RD 23 et RD 623 via les communes de Lamotte-Warfusée, Villers-Bretonneux et Fouilloy.

RD 919 hors agglomération de Saint-Gratien.

Travaux de maintenance prévus du 31 janvier au 4 février 2022.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h à 18h.

RD 38 hors agglomération de Conty.

Travaux d'abattage d'arbustes et de buissons prévus du 31 janvier au 4 février 2022.

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h à 17h, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 23 hors agglomération de Villers-Bretonneux.

Travaux de réparations de glissières de sécurité accidentées prévus du 24 janvier au 7 février 2022.

Circulation restreinte manuellement par piquets K10.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

RD 31 hors agglomération de Raincheval.

Travaux d'élagage prévus du 7 au 18 février 2022.

Circulation restreinte par signaux tricolores ou alternat manuel de 8h00 à 18h00, hors week-end.

RD 59 hors agglomération de Authieux et Fienvillers.

Travaux de mise en place de fourreaux prévus du 17 janvier au 18 février 2022.

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h00 à 18h00, hors week-end.

RD 193 hors agglomération de Ailly-sur-Noye.

Travaux de mise en place de réseau électrique pour le compte d'Enedis prévus du 24 janvier au 4 mars 2022.

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h à 18h, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 1 hors agglomération de Camon et Lamotte-Brebière.

Travaux de plantations de haies prévus du 31 janvier au 31 mars 2022.

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h à 18h, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Stationnement interdit.

RD 919 hors agglomération de Hescamps.

Travaux de plantation de haies sur accotement prévus du 17 janvier au 31 mars 2022.

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 70 km/h.

Stationnement interdit.

RD 1029 hors agglomération de Villers-Bretonneux, Aubigny, Cachy et Blangy-Tronville.

Travaux de mise en place de réseau fibre optique prévus du 4 janvier au 31 mars 2022.

Circulation restreinte par signaux tricolores, de 8h30 à 17h30, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

RD 185 en agglomération de Domart-en-Ponthieu.

Mise en place d'un périmètre de sécurité aux abords d'un habitat en péril prévus jusqu'au **31 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores sur une seule voie.

Stationnement interdit au droit des travaux.

RD 1001 hors agglomération de Saint-Sauflieu, Oresmaux et Essertaux.

Travaux de plantations de haies prévus jusqu'au **31 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores de 9h00 à 17h00, hors week-end.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Stationnement interdit.

RD 1029 hors agglomération de Villers-Bretonneux et Lamotte-Warfusée.

Travaux de plantation de haies prévus jusqu'au **31 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Le stationnement interdit sur la chaussée et sur les dépendances vertes.

RD 341 et 141 hors agglomération de Croixrault, Bougainville, Bussy-lès-Poix, Fresnoy-au-Val et Saint-Aubin-Montenoy.

Travaux de terrassement pour l'enfouissement de réseau HTA prévus **du 7 février au 8 avril 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores du lundi au vendredi de 8h à 18h.

Limitation de vitesse à 30 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 1 et 176 en agglomération de Thièvres.

Travaux de renouvellement de branchements et d'aménagement de compteurs sectoriels prévus **du 1^{er} février au 31 mai 2022.**

Limitation de vitesse à 30 km/h.

Circulation restreinte par signaux tricolores, par panneaux de type B15-C18 ou par piquets K10 à l'avancement du chantier.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 216 hors agglomération de Domart-en-Ponthieu.

Travaux de création d'une aire de stockage de céréales prévus **du 17 janvier au 15 juillet 2022.**

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement interdit.

RD 156 hors agglomération de Saint-Aubin-Montenoy et Thieulloy-l'Abbaye.

Travaux d'aménagement du parc éolien prévus jusqu'au **7 octobre 2022.**

Limitation de vitesse à 50 km/h.

RD 141 hors agglomération de Bougainville.

Travaux d'installation de plates-formes pour éoliennes prévus jusqu'au **30 octobre 2022.**

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Secteur Santerre Haute Somme

RD 937 hors agglomération de Doingt.

Travaux de remise en conformité des glissières de sécurité prévus **du 24 janvier au 11 février 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement interdit.

RD 1029 hors agglomération de Soyécourt et Estrées-Deniécourt.

Travaux de raccordement électrique pour le compte de ENEDIS prévus du **7 au 18 février 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores de 8h à 18h.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 15 et 45 hors agglomération de Morchain et Saint-Christ-Briost.

Travaux d'accès au parc éoliens pays Neslois prévus jusqu'au **25 février 2022.**

Limitation de vitesse à 70 km/h.

Dépassement des véhicules autres que les deux roues est interdit.

RD 483 hors agglomération de Hargicourt.

Travaux de raccordement du parc éolien du bois de la Hayette pour le compte d'Enedis, prévus du **3 janvier 2022 au 4 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 54 hors agglomération de Andechy et Villers-Lès-Roye.

Travaux d'extension du réseau gaz de GRDF prévus du **21 février au 18 mars 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement et stationnement interdits.

RD 160 hors agglomération de Andechy Erches et Guerbigny.

Travaux d'extension du réseau gaz de GRDF prévus du **7 mars au 1^{er} avril 2022.**

- **de 8h à 18h :**

Circulation interdite.

Déviations mises en place par les RD 54 et 329 via les communes de Erches, Andechy et Guerbigny.

- **de 18h à 8h :**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement interdit.

RD 186 hors agglomération de Esmerly-Hallon.

Sécurisation d'une zone de talus déstabilisée, prévus du **17 décembre 2021 au 01 avril 2022.**

Circulation restreinte par signaux tricolores.

Limitation de vitesse à 50 km/h.

Dépassement des véhicules autres que les deux roues est interdit.

Circulation des véhicules de plus de 7.5 tonnes est interdite.

RD 35 hors agglomération de Misery.

Travaux d'aménagement pour le parc éolien du Pays Neslois, prévus du **6 décembre 2021 au 6 décembre 2022.**

Limitation de vitesse à 70 km/h.

Dépassement interdit.

La plus grande vigilance est demandée aux usagers de la route à l'approche de ces chantiers, en adaptant notamment leur vitesse.

En rouge : les travaux récemment terminés.

En bleu : les informations nouvelles par rapport au communiqué de presse de la semaine précédente.

Informations consultables sur le site : <https://inforoute.somme.fr>

- L'application mobile "**Somme en poche**" est à la disposition des usagers. Elle permet de rester informé sur les chantiers routiers en cours mais également de signaler les anomalies repérées sur les routes départementales (nid de poule, panneau accidenté, glissière de sécurité détériorée...). "**Somme en poche**" est téléchargeable sur Apple Store et Google Play.
- 3ème campagne de fauchage actuellement en cours.
- La campagne de viabilité hivernale a débuté le 29 octobre 2021. Les usagers de la route sont invités à la plus grande prudence lors du croisement des engins de service hivernale (ESH) :
 - En référence à l'article R413-11 du Code de la route : la vitesse maximale autorisée en intervention est fixée à 50 km/h.
 - En référence à l'article R414-17 du Code de la route : le dépassement de ces véhicules est interdit lorsque ceux-ci sont en action (feux à éclat bleu allumé).

CONTACT PRESSE

Eloïse Devred - e.devred@somme.fr

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18

[somme.fr/presse](https://www.somme.fr/presse)

